

Les rendez-vous
de l'urbanisme

23 – 25
novembre 2021



Ça s'étale !

Repensons l'aménagement urbain
par la sobriété foncière

L'URBANISME CIRCULAIRE, UNE SOLUTION À L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

PAU / Mardi 23 novembre 2021 / Pavillon des Arts / 18h30

[Inscription obligatoire auprès du CAUE 64](#) pour le respect des règles sanitaires en vigueur



Ces dernières décennies, l'essor des villes et des villages s'est produit essentiellement sur les espaces naturels et agricoles. Cette urbanisation nouvelle n'a pas toujours été synonyme de croissance démographique, et a aggravé la vacance au sein des zones résidentielles et économiques. Elle est également à la base de l'érosion de la biodiversité, de la diminution des espaces de nature et entraîne une utilisation toujours plus importante des véhicules individuels. Face à cette situation, le plan national biodiversité de 2018 et la loi Climat et Résilience consacre un nouveau principe pour nos documents de planification urbaine : le zéro artificialisation nette (ZAN). Avec nos invités, nous reviendrons sur ce qui a présidé à cette injonction du ZAN, et nous explorerons de nouvelles façons de bâtir la ville à travers l'émergence d'alternatives concrètes en faveur d'un urbanisme circulaire.

Intervenant



📍 **Visio Julien FOSSE**, adjoint à la directrice du département Développement durable et Numérique de France Stratégie, principal rédacteur du rapport *Objectif "zéro artificialisation nette" : quels leviers pour protéger les sols ?*

Conférencier



Sylvain GRISOT, urbaniste et auteur de *Manifeste pour un urbanisme circulaire : pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville*

Discutant



Raphaël FOURQUEMIN, Architecte DPLG, Urbaniste IUP, Administrateur IDRE - Interprofessionnelle de la Déconstruction et du Ré-Emploi

Soirée animée par le CAUE 64

Vente de livre et séance de dédicaces de l'ouvrage de Sylvain GRISOT, en partenariat avec la librairie l'Escampette

COMMENT RÉCONCILIER VILLE ET BIODIVERSITÉ ?

PAU / Mercredi 24 novembre 2021 / Pavillon des Arts / 18h30

[Inscription obligatoire auprès du CAUE 64](#) pour le respect des règles sanitaires en vigueur



Renforcée par les récents confinements liés à la crise sanitaire, la demande de nature en ville vient s'ajouter à l'injonction de sobriété foncière, de réduction des dépenses énergétiques et de sauvetage de la biodiversité, laquelle s'est drastiquement réduite en un temps record. La ville, concentré d'activités humaines, vecteur de densité, d'accumulation, de minéralisation, d'assèchement, de pollution... est-elle compatible avec la nature, l'activité écologique et le développement des multiples formes de la vie ? Pour trouver un nouvel équilibre, plus régénérateur et plus épanouissant pour le vivant pris dans sa globalité - humain, animal et végétal -, de nouveaux modèles sont à l'étude, pour une ville plus harmonieuse, plus accueillante, plus saine, plus résiliente.

Conférencier



© Visio **Philippe CLERGEAU**, professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle et consultant en urbanisme écologique, pionnier en France de la biodiversité urbaine, auteur d'*Urbanisme et biodiversité, Vers un paysage vivant structurant le projet urbain* éditions Apogée - 2020

Discutants



Céline DESMOULIERE, paysagiste-concepteur, aquarelliste, représentante locale de la Fédération française du Paysage



Laurent KELLER, maire de Lasseube, commune engagée dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale

QUELLE STRATEGIE POUR LA REVITALISATION DU FONCIER ECONOMIQUE ET COMMERCIAL ?

PAU / Jeudi 25 novembre 2021 / Pavillon des Arts / 18h30

[Inscription obligatoire auprès du CAUE 64](#) pour le respect des règles sanitaires en vigueur



La question de la revitalisation ou de la redynamisation est avant tout celle d'une « sous-performance des zones économiques » au regard de critères multiples (fiscalité économique, emplois, intensité de l'usage du foncier, qualité du bâti et des infrastructures ou encore synergies entre acteurs économiques...). Il est donc urgent que les collectivités réinterrogent leur modèle de développement (pourquoi aménager et gérer des Zones d'Activités Économiques ?) et repensent la performance des ZAE au-delà de la simple concurrence sur les prix du foncier : leur complémentarité et leur articulation au territoire (et notamment leur lien avec les centres-villes), leur accessibilité, leur qualité d'usage, leur efficacité et, surtout, leur animation. L'objectif doit être de stimuler l'émergence de nouvelles formes de coopérations et de synergies (logique de « circuits courts »), fondées sur un ancrage local et incluant tous les acteurs du territoire.

Conférencier



Pierre-Cécil BRASSEUR, directeur Associé chez Synopter

Discutants



© **Visio Philippe VANSTEENKISTE**, directeur de EPF 74, Établissement public foncier de Haute-Savoie



Patrice BERNOS, vice-Président du Conseil de Développement du Pays de Béarn

Soirée animée par le CAUE 64

Proposé par :

PAU BEARN PYRENEES
Communauté d'Agglomération

64 Pyrénées-Atlantiques

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Inscription
et renseignements

CAUE 64
4 place Reine Marguerite - PAU
05 59 84 53 66 • contact@caue64.fr
www.caue64.fr

[f](#) [i](#) [i](#) [i](#) [i](#) Express'AUE 64, la lettre d'information

